

CERN

Esplanade des Particules 1
P.O. Box
1211 Geneva 23 - Switzerland



EDMS NO.

N.A.

REV.

1

VALIDITY

RELEASED

REFERENCE

Lean Project C3 2023-4

Date: 2023-11-28

[DOCUMENT TYPE]

C3 – Standard Réunion

ABSTRACT:

Définition du modus operandi de la réunion C3 pour le département C3.

DOCUMENT PREPARED BY:

Mar Capeans Garrido - SCE
Flavio Costa – SCE-SMS

DOCUMENT CHECKED BY:

Emeline Weymaere – SCE-DOD
Cédric Garino – SCE-SSC
Didier Constant – SCE-DOD
Luz Lopez-Hernandez – SCE-PPM
Pierre Cardon – SCE-SAM
Gyorgy Balazs – SCE-SMS

DOCUMENT APPROVED BY:

Mar Capeans Garrido - SCE

DOCUMENT SENT FOR INFORMATION TO:



EDMS NO.

N.A.

REV. | VALIDITY

1 | RELEASED

Emeline Weymaere – SCE-DOD
Cédric Garino – SCE-SSC
Didier Constant – SCE-DOD
Luz Lopez-Hernandez – SCE-PPM
Pierre Cardon – SCE-SAM
Gyorgy Balazs – SCE-SMS

HISTORY OF CHANGES

REV. NO.	DATE	PAGES	DESCRIPTIONS OF THE CHANGES
0.1	2023-10-19	4	Creation of the draft document.
1	2023-11-28	5	Document released.



EDMS NO.
N.A.

REV. | VALIDITY |
1 | RELEASED

TABLE OF CONTENTS

1.	Objet :	4
2.	Application.....	4
3.	Définition des sujets à traiter lors des réunions C3.....	4
4.	Fonctionnement du C3	5

1. Objet :

Définir les sujets à traiter et le déroulement des réunions C3.

2. Application

Aux membres C3 lors des réunions.

Membres du C3: chefs de groupes, chef du service de la sûreté du CERN, chef du Département.

3. Définition des sujets à traiter lors des réunions C3

- 3.1 (Définition) Le C3 est une réunion hebdomadaire. Le C3 est un outil indispensable pour conserver une bonne communication au sein de l'équipe.
- 3.2 (But des réunions) Le but de la réunion C3 est de faire un résumé des activités opérationnelles de la semaine écoulée qui ont une relevance C3, c'est-à-dire, qui ont un intérêt particulier d'être portées à l'attention des autres membres du C3 pour cette semaine. Il en va de même pour les activités des deux semaines suivantes. Les rapports sont principalement, mais pas exclusivement, basés sur les indicateurs de performance clés (KPI enregistrés sur Snow) et ne contiennent que peu d'éléments narratifs, avec une attention particulière pour les valeurs aberrantes.
- 3.3 (Détail des sujets) Les sujets à traiter doivent impacter directement les autres membres C3 ou la direction du département SCE et nécessiter leur action ou réaction. En particulier ne sont pas à traiter sujets qui relèvent entièrement des tâches ordinaires et du mandat de chaque service.
- 3.4 (Evolution de la charge) Notamment, l'évolution de la charge des services sera présentée au C3 seulement si cela nécessite l'attention/intervention de la direction du département ou cela revêt un caractère d'importance/urgence qui a un impact sur d'autres services du département ou le CERN.
Éventuellement l'évolution « normale » de la charge des services sur une période plus longue est présentée notamment lors des réunions de management trimestrielles, annuelles ou rencontres directes avec la direction du département.
- 3.5 (RH et finances) Les points sur les ressources humaines (démissions, absences prolongées, etc.) ainsi que sur les finances (dépenses imprévues, budget dépassé, etc.) seront traités au C3 seulement s'ils ont un impact direct sur les activités d'autres services à court terme.

4. Fonctionnement du C3

- 3.6 La durée du C3 est de 45 minutes chaque semaine.
- 3.7 Régulièrement, l'intervention de chaque membre du C3 ne dépasse pas les 6 minutes. L'ordre d'intervention de chaque intervenant est arbitraire.
- 3.8 Le tableau de bord C3 doit présenter les KPIs (selon point 3.), avec des seuils définis pour les valeurs aberrantes, et de brèves explications sur la justification des valeurs aberrantes, le cas échéant.
- 3.9 Le narratif ne doit pas comprendre des phrases comme: "Le reste je fais passer", "Ca je passe", "Je passe car c'est du quotidien", "pas de problèmes de ...", "pas de problème non plus, ...", "là c'est tranquille", "sur ... rien de particulier" (du C3 du 27.10.2023).